

Grille facilitant les communications avec les parents

DANS UN PREMIER TEMPS :

- Présentez-vous.
- Spécifiez depuis combien de semaines vous travaillez avec l'enfant.
- Communiquez les points positifs de l'enfant (réussites, efforts) observés durant cette période.
- Utilisez des termes positifs lorsque vous parlez de l'enfant.

Voici quelques points sur lesquels vous pouvez vous baser pour faire ressortir les changements positifs survenus chez l'enfant :

- Application dans l'exécution des tâches demandées (belle écriture, présentation soignée, etc.)
- Organisation physique (comment il arrive au local et comment il se prépare à faire ses leçons, devoirs, etc.)
- Relation avec les autres enfants (conduite, travail d'équipe, etc.)
- Relation avec la monitrice ou le moniteur
- Attitude face à la tâche (intérêt, volonté, etc.)
- Autonomie (Qu'est-il maintenant capable de faire seul? Et dans quelle(s) situation(s) a-t-il besoin que l'on soit près de lui?)
- Capacité à formuler ses questions, à verbaliser sur ce qu'il a fait, ce qu'il fait et ce qu'il fera ensuite
- Capacité à recourir à diverses stratégies lorsqu'il ne comprend pas (dictionnaire, livres scolaires, ami, monitrice, etc.)
- Capacité à s'acquitter, en général, de l'ensemble de ses tâches scolaires dans le temps prévu
- Capacité à suivre les étapes nécessaires pour mener à bien une tâche (lecture et compréhension des consignes, etc.)

- Assiduité
- Capacité à surmonter une difficulté (scolaire, relationnelle, etc.)
- Compétence, volonté à aider un autre enfant à exécuter une tâche

DANS UN DEUXIÈME TEMPS :

Demander l'opinion du parent :

- Pense-t-il que les périodes d'études aident son enfant? À quel niveau?
- Est-ce un support pour lui? À quel niveau?

DANS UN DERNIER TEMPS :

Vous pouvez lui rappeler les buts visés par «Je Passe Partout» soit :

- Amener l'enfant à développer plus d'autonomie
- Préparer l'enfant à un éventuel retour à la maison (spécifiez que ce retour à la maison ne se fait qu'avec l'accord du parent, de l'enfant et de l'enseignante)
- Rappeler au parent que, dans le cas d'un retour à la maison, le projet «Je Passe Partout» prévoit un service d'accompagnement à domicile
- Terminer en informant le parent que vous communiquerez avec lui à une fréquence d'environ une (1) fois par mois

Source : *Je Passe Partout*

<http://www.jepassepartout.org>